AVIS DE CONCESSION

Directive 2014/23/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE I.1) NOM ET ADRESSES

La communauté d'agglomération de grand Châtellerault 78 boulevard Blossac

- CS 90618 - 86106 CHATELLERAULT CEDEX

Point(s) de contact : **Service Déplacements**, Téléphone : 05.49.20.30.20, Courriel : communication@grand-chatellerault.fr Code NUTS : **FRI34**

Adresse(s) internet:

Adresse principale: 78 boulevard Blossac - CS 90618 - 86106 CHATELLERAULT CEDEX

Adresse du profil acheteur : https://www.marches-securises.fr



Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : www.marches-securises.fr

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : www.marches-securises.fr au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

EPCI communauté d'agglomération

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

SECTION II: OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : CONTRAT DE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU RESEAU DE TRANSPORT public DE VOYAGEURS de la communauté d'agglomération de Grand Châtellerault

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal:

Mots descripteurs: Transport

Descripteur principal: 60112000-6(1)

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Exploitation de services de transport public de voyageurs : En 2018, le réseau TAC se compose de :

- 3 lignes fortes A, B et C
- 2 lignes complémentaires D et E
- 8 lignes périurbaines F, G, H, I, J, K, L et M
- Des circuits à destination du collège de Vouneuil-sur-Vienne (V1 à V8);
- Des circuits scolaires (S1 à S6);
- Flexo : service à la demande en complément de l'offre régulière (lignes périurbaines, complémentaires et A) ;
- ResaGO: desserte à la demande de point d'arrêt à point d'arrêt définis (3AR) les dimanches et jours fériés ;
- Flexo Gare : desserte à la demande de la gare à point d'arrêt définis le dimanche soir (3 départs en correspondance avec les trains);
- AccesTAC : service de substitution pour les personnes en situation de handicap (carte d'invalidité
 - 825 km de linéaire de ligne, environ 320 points d'arrêt
 - Kilométrage : environ 846 000 kilomètres commerciaux par an.
 - Fréquentation : environ 7 500 voyages par jour, et 2,2 millions de voyages annuels.
 - Matériel roulant parc de 48 véhicules propriété de Grand Châtellerault, dont 19 autobus standards, 1 articulé, 18 autocars standards, 2 minibus, 2 VL pour le TMPR, 1 « bus info », 5 VL de service).
 - Dépôt : un dépôt bus propriété de Grand Châtellerault
 - un point d'information vente à la gare routière urbaine.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA: 15 millions d'euros (cumulée sur la durée de la concession) hors prestation supplémentaire



II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION II.2.1) Intitulé :

Code NUTS: FRI34

Lot no:

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Mots descripteurs : Transport Code CPV principal : 60112000-6(1) Descripteur supplémentaire : II.2.3) Lieu d'exécution

Lieu principal d'exécution : Ressort territorial de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault

II.2.4) Description des prestations: L'exploitation des services publics de transport; L'entretien et la gestion des biens mis à disposition par l'agglomération (dépôt, agence, véhicules, billetterie, SAEIV...); La fourniture et l'entretien des autres biens nécessaires à l'exploitation; L'affectation des conducteurs et autres agents nécessaires à l'exécution du service; La gestion commerciale et administrative du réseau ; La mise à jour des dispositifs d'information (sur le mobilier urbain, sur les véhicules, sur le site internet, etc...) destinés à l'information des usagers (horaires, itinéraires, tarifs, perturbations sur le réseau, etc.); La conduite d'une communication/marketing ambitieuse pour mieux vendre le réseau y compris l'ensemble des services de mobilité mis en œuvre par la CAGC (vélo, transport social, transport scolaire); Une assistance conseil permanente à l'AOM permettant d'apporter toutes les améliorations à la qualité du service rendu aux usagers et adapter le service en fonction des besoins.

La collectivité souhaite la création d'une société dédiée. Prestation supplémentaire : services de navette de centre-ville Les attentes de la CAGC sont précisées dans le document programme

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères et dont le détail est énoncé au règlement de la consultation.

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA: Quinze (15) millions d'euros hors prestation supplémentaire

II.2.7) Durée de la concession

Début : 1er avril 2020 Fin : 31 mars 2025

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : En cas d'appartenance du candidat à un groupe, un organigramme financier faisant apparaître les principaux actionnaires. En cas de groupement, chaque membre du groupement devra produire les pièces demandées ci-dessous à l'exception de la lettre de candidature présentée en un exemplaire pour le groupement. L'avis de Concession sera également publié sur le site de la revue spécialisée Ville, Rail & transports www.ville-rail-transports.com/appels-doffres/

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Lettre de candidature qui devra présenter le candidat ou chaque membre du groupement. Les pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat ; Justificatif datant de moins de trois mois de l'inscription au registre du commerce (K bis) ou équivalent ; Déclaration sur l'honneur par laquelle le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, atteste qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévues aux articles 39, 40 et 42 de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 ; que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et aptitudes fournis dans le cadre de la présente consultation sont exacts ; Déclaration relative au respect de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés mentionnée aux articles L5212-1 et suivants du Code du Travail ; Copie des jugements prononcés le cas échéant (procédure de sauvegarde...).

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Les bilans, comptes de résultat et annexes (feuillets CERFA n°2050 à 2059-G) des trois derniers exercices, ou tout document équivalent ; Déclaration sur l'honneur concernant le chiffre d'affaires global et, s'il y a lieu, le chiffre d'affaires concernant des prestations similaires à celles auxquelles se réfère le présent avis et réalisées au cours des 3 derniers exercices disponibles ; Certificats et déclarations fiscales et sociales, délivrés par les administrations et organismes compétents justifiant que le candidat ou que chaque membre du groupement candidat a satisfait à ses obligations sociales et fiscales (ou déclaration sur l'honneur dûment datée et signée lorsqu'il n'est pas délivré de certificat ou déclaration). Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : La licence

→ APPELS D'OFFRES

communautaire ou de transport intérieur ou la justification des démarches accomplies pour obtenir ces documents ou déclaration sur l'honneur que ces démarches seront engagées pour permettre une obtention au plus tard à la prise d'effet de la concession ; L'Attestation de capacité de l'exercice de la profession de transporteur public routier de personnes ou la justification des démarches accomplies pour obtenir ces documents ou une déclaration sur l'honneur que ces démarches seront engagées pour permettre une obtention au plus tard à la prise d'effet de la concession ; Liste de références pour l'exploitation de services similaires ou toute autre référence démontrant la capacité à assurer l'exécution du service public Attestation d'assurance couvrant la responsabilité professionnelle de l'entreprise pour l'année en cours de validité ; Effectifs moyens annuels et importance du personnel d'encadrement sur les trois dernières années ;outillage matériel

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s):

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

La prestation est réservée à une profession déterminée : transport public

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : article L 1421-1 et suivants et L3113-1 et suivants du Code des transports ainsi que les articles R3113-1 et suivants du même code

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET :NON

SECTION IV: PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

29 mars 2019 - 12:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES VI.1) RENOUVELLEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES:

Cet avis concerne le dépôt des candidatures et des offres. Les modalités de remises et le contenu des candidatures et des offres sont précisés par le RC.

Ce d'ossier fait l'objet d'une mise à disposition aux candidats sur le profil acheteur de la CAGC à l'adresse : www.marches-securises.fr La procédure se déroulera de la manière suivante :

La Commission visée à l'article L1411-5 du CGCT ouvrira dans un premier temps les plis de candidature, et dressera la liste des candidats admis à présenter une offre.

Puis, la Commission procédera ensuite à l'ouverture des plis contenant les offres des seuls soumissionnaires admis à présenter une offre. Après analyse des offres et avis émis par ladite Commission, l'autorité habilitée à signer la convention organisera librement une négociation avec tout ou partie des soumissionnaires. A l'issue des négociations, le ou les soumissionnaires seront invités à remettre une offre finale.

Le contrat de concession sera attribué au soumissionnaire qui aura remis la meilleure offre finale au regard des critères de sélection des offres fixés dans le règlement de consultation

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Poitiers - 15 rue Blossac 86 000 POITIERS France

Téléphone : 05 49 60 79 19 - Fax : 05 49 60 68 09

Courriel: greffe.ta-poitiers@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

CAGC Service Achats Publics Mme Essolakina AGO 78 BD BLOSSAC CS 90618, 86100 CHÂTELLERAUIT FRANCE. Tél. +33 5 49 23 65 06. E-mail: essolakina.ago@grand-chatellerault.fr. Adresse internet: http://www.marches-securises.fr.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS: 30 novembre 2018